



Barreau de
Montréal

Allocution de la bâtonnière

**CÉRÉMONIE DE LA RENTRÉE JUDICIAIRE
MÉDAILLE ET ALLOCUTION**

5 septembre 2024, 17 h

Omni Mont-Royal, Saisons A & B

Merci Joey.

Distingués invités,

En 1986, le Barreau de Montréal créait sa plus haute distinction, la Médaille du Barreau de Montréal, afin de rendre hommage à ceux et celles, membres ou non du Barreau, qui se sont signalés pour leur contribution à la justice.

Cette année, pour nos 175 ans, nous avons voulu redessiner cette médaille afin qu'elle reflète notre riche histoire tout en incarnant avec modernité l'excellence et le plus haut niveau de dévouement à la cause de la justice.

Pour ce faire, nous nous sommes alliés avec la talentueuse Francesca Trop, artiste peintre dont le travail interroge notre relation avec le monde et explore la reconnexion avec notre humanité. C'est elle qui a réalisé l'illustration. Elle est d'ailleurs présente ce soir, je tiens à la remercier personnellement pour son travail.

Comme vous le voyez à l'écran, cette médaille, à la conception minutieuse, reflète la richesse de notre héritage juridique.

Au haut de la médaille, au centre, la balance, symbole de la justice impartiale. Au-dessous de celle-ci, une plume inspirée de la déesse égyptienne Maât, incarnant la conduite morale et la paix. Ces éléments rappellent l'essence même de la justice et de l'éthique qui guident notre profession.

Les détails de la médaille rendent aussi hommage aux influences historiques qui ont façonné notre système judiciaire. Par exemple, les éléments floraux évoquent l'héritage britannique présent dans le système juridique québécois et le lys de France rappelle l'influence du droit civil.

Au cœur de la Médaille, on célèbre l'excellence des avocats engagés dans la protection du public. Vous remarquerez entre autres la présence des lauriers soulignant la reconnaissance des contributions exceptionnelles à notre société.

Ce symbole puissant, associé à notre nouvelle devise "Justicia Salus" – le salut par la justice – incarne notre engagement envers une justice équitable et respectueuse, en harmonie avec les valeurs fondamentales qui guident notre profession.

Pour sa part, le bas de la médaille arbore des représentations emblématiques de Montréal et du fleuve Saint-Laurent soulignant l'importance de ces deux influences tout en célébrant l'identité de notre métropole et le respect des Premières Nations, représenté par le Pin blanc aux cinq racines.

Je ne sais pas vous, mais pour ma part, je la trouve absolument sublime. Merci et bravo à tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin à sa conception.

Maintenant, le moment est venu pour moi de vous présenter le récipiendaire 2024 de la Médaille du Barreau de Montréal.

Ce soir, nous rendons hommage à un juriste d'exception reconnu pour son engagement, son excellence, sa résilience et sa passion pour la justice.

Ce soir, nous célébrons la contribution de **Me Louis Bouthillier** à la cause de la justice.

Barreau '86, Me Bouthillier a su dès le tout début de ses études en droit qu'il souhaitait œuvrer en justice criminelle. Nous voilà maintenant quelques décennies plus tard, où il affiche une feuille de route des plus garnies.

En effet, il a consacré près de trois décennies à la poursuite des crimes les plus graves, principalement dans des dossiers de meurtres devant jury.

Vous vous rappellerez probablement plusieurs procès médiatisés ayant marqué l'histoire judiciaire du Québec, notamment ceux de Jocelyn Hotte, un ancien policier de la GRC condamné pour le meurtre de sa conjointe, et de Luka Rocco Magnotta, un dossier qui a capté l'attention internationale. Qui était le procureur dans ces causes ? Vous l'aurez deviné, Me Bouthillier.

Cette longue et brillante carrière témoigne non seulement de son expertise, mais aussi de son engagement inébranlable à la justice.

Décrit par ses pairs et plusieurs membres de la magistrature comme un homme dévoué et respectueux des institutions et de tous les acteurs du système, Me Bouthillier brille aussi par son approche humaine.

En effet, il sait mettre de l'avant les intérêts tant des victimes que de leur famille. Il sait trouver les bons mots, et ce, même quand les nouvelles sont difficiles à annoncer.

Mais au-delà de ses accomplissements en salles de cour, Me Bouthillier se démarque aussi par son implication envers ses collègues et plus particulièrement, envers la nouvelle génération de juriste.

Tous s'entendent pour dire qu'il est un mentor exceptionnel alors qu'il ne manque jamais une occasion de transmettre ses connaissances.

J'ai même un vent que plusieurs jeunes avocats, tant pour la Couronne que pour la défense, le considère littéralement comme une légende. Oui, vous avez bien entendu Me Bouthillier... Une légende!

Me Bouthillier, au nom Barreau de Montréal, du Conseil, de la Conférence des anciens bâtonniers et en mon nom personnel, je vous remercie pour votre incroyable apport à la justice.

Mesdames et messieurs, j'invite le récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal, Me Louis Bouthillier, à me rejoindre sur scène pour signer le registre officiel et nous adresser quelques mots.

Merci Louis et, encore une fois, félicitations.

La Rentrée judiciaire est l'occasion de réunir les représentants de la communauté juridique. Il s'agit d'un moment précieux.

La liste des intervenants, la teneur des discours de ce soir, ainsi que les carrières soulignées, démontrent bien l'importance de ce rendez-vous tout comme la qualité des officiers de justice qui composent notre Barreau.

C'est dans cet élan que je m'adresse à vous, alors que l'année judiciaire 2024-2025 marque le 175^e anniversaire d'existence du Barreau de Montréal.

Depuis ma nomination comme Bâtonnière, j'ai eu l'occasion de souligner l'apport inestimable de celles et de ceux qui ont façonné l'histoire, qui ont mis au monde notre institution, qui y ont œuvré et qui y ont contribué jusqu'à ce jour.

C'est grâce à leur travail, leurs efforts et leurs sacrifices que nous avons le privilège de vivre dans une société libre, juste et démocratique.

Une société unie par un principe fondamental: la primauté de la règle de droit.

Notre cohésion sociale y repose, la confiance du public envers le système judiciaire y réside, nos valeurs y sont incarnées.

Cette primauté du droit est ancrée sur des principes forts: la liberté, l'égalité, l'imputabilité, l'indépendance judiciaire, l'impartialité et la présomption d'innocence.

Ces principes, aussi précieux soient-ils, ne peuvent se réaliser, sans d'abord être personnifiés et incarnés.

Là, réside le thème de mon Bâtonnat: « Au service de la justice ».

Sans notre engagement collectif, dans nos rôles respectifs, il est impossible de les concrétiser.

Il vaut de se le rappeler, nous portons tous cette responsabilité : la confiance du public repose au quotidien sur nous.

Elle repose sur l'importance que nous accordons - À nos faits et gestes, à notre parole;

Elle repose sur le respect que nous avons envers la Cour, envers son personnel, envers les victimes et les accusés, envers les justiciables.

Au quotidien, les résultats ne sont pas obtenus sans heurts. Nous le savons trop bien. Les doléances exprimées sont justes et bien réelles.

En matière criminelle, mon domaine de pratique, la réalité du quotidien se traduit trop souvent par un véritable parcours à obstacles.

Quand nous avons les témoins, une salle à notre disposition, un juge désigné, il manque de personnel pour amener le détenu, pourtant le principal intéressé par l'affaire.

Quand nous avons le détenu, les témoins, une salle et un juge, il arrive alors qu'il manque un constable spécial pour assurer la sécurité ou encore qu'il manque un greffier ou une greffière pour assurer la tenue des dossiers.

Parfois tout est en place, mais c'est au tour de la connexion TEAMS de fait défaut ou il manque cette fois un dossier pourtant bien inscrit au rôle.

Des embûches, on en vit au quotidien.

Il arrive parfois des écueils plus importants que d'autres qui, bien sûr, ne sont pas acceptables.

Mais, par l'implication de tous et chacun, par la bonne volonté, par la collaboration et l'engagement, dans la vaste majorité des cas, nous réussissons à honorer cette essentielle primauté du droit. Il faut souligner nos résultats, le mérite nous revient.

Malgré tout, à la fin de la journée, une victime est entendue, des témoins sont écoutés et un accusé est jugé.

Le tout est fait avec respect et humanisme, dans le cadre d'une justice objective, équitable et impartiale : Cela est remarquable.

Nous avons là un grand privilège que de servir à rendre la justice.

Certes, nous avons un devoir en tant que juriste envers ce système et envers les justiciables. Mais, nous ne sommes pas seuls.

Les institutions et les organisations ont-elles aussi une part de responsabilité envers l'administration de la justice, le bon fonctionnement du système judiciaire et, surtout, la protection du public.

Le Barreau de Montréal, c'est près de 17 000 membres, de nombreux projets et des dizaines de comités qui ont entre autres pour mission d'assurer la liaison avec les tribunaux, de traiter d'enjeux d'administration de la justice, mais aussi, et surtout, de s'assurer de la protection du public.

Je pense notamment au comité des infractions qui s'attaque à la pratique illégale de la profession d'avocat. C'est un enjeu majeur à laquelle nous devons nous attarder.

Chaque année, nous recevons des dizaines de plaintes de personnes flouées par des gens qui usurent notre titre d'avocats.

Ils profitent carrément de la confiance confiée aux avocats pour exploiter des hommes et des femmes vulnérables.

Quand la preuve le permet, des constats d'infractions sont émis et des procès sont tenus.

Le problème est particulièrement criant chez les nouveaux arrivants, qui sont souvent dans des situation de vulnérabilité et qui sont, malheureusement, souvent exploités par des gens de leur propre communauté. L'enjeu d'autant plus important en ce moment avec l'immigration massive que l'on connaît.

Dans un souci de tenter de prévenir, plutôt que guérir, nous avons entrepris l'année dernière une importante campagne de sensibilisation auprès de différents organismes reconnus et présents sur le terrain, en contact, avec cette clientèle vulnérable.

Cette année, nous poursuivons nos efforts de sensibilisation. Nous avons décidé de mettre en lumière les graves répercussions que peuvent avoir les arnaques de faux avocats sur les victimes par le biais de capsules vidéo.

En partageant ces témoignages poignants, nous visons à illustrer que ces situations peuvent toucher n'importe qui.

Je suis fier de vous partager ce soir le premier extrait, qui ne dure que quelques minutes. Je vous prie de prendre l'instant présent pour le visionner en primeur, avec moi.

Notre espoir est que l'information protège des victimes potentielles, que les faux avocats sentent que nous sommes sur le terrain et qu'ils sachent que nous les combattons. Il est nécessaire d'agir sur tous les fronts, notre rôle de protection du public l'exige.

Un autre événement phare de notre prochaine année sera le tenue de la toute nouvelle mouture du Salon VISEZ DROIT : Les Rendez-vous VISEZ DROIT. Cet incontournable, qui existe maintenant depuis 25 ans, se tiendra désormais sous la forme d'une série d'activités échelonnées sur plusieurs mois, d'octobre à mars.

Les activités proposées seront divisées en trois volets :

1. **Le volet virtuel** qui consiste en des conférences virtuelles, dont plusieurs sont présentées avec la collaboration des bibliothèques de Montréal.

2. **Le volet en présentiel** qui consiste en des conférences présentées dans différents lieux et quartiers de Montréal.

3. Enfin, **le volet portes ouvertes**. Le 29 mars 2025, une journée portes ouvertes se tiendra au Palais de Justice de Montréal et à la Cour d'appel du Québec. Visites guidées, conférences et même un procès simulé sont au menu des activités. C'est à l'occasion de cette journée que se tiendront les très attendues, et toujours appréciées, consultations juridiques gratuites.

Je vous invite d'ailleurs à rester à l'affût alors que la nouvelle image et la programmation des Rendez-vous VISEZ DROIT seront dévoilé au cours des prochaines semaines.

Là encore : communiquer avec les justiciables, les informer et leur offrir des consultations gratuites auprès de VRAIS avocats nous permet d'agir de façon concrète et de servir justice.

Comme nous l'avons vu ce soir par le parcours de nos différents lauréats et orateurs, il y a plusieurs façons de servir la justice.

Un regard d'ensemble le démontre, le système judiciaire est composé de personnes dévouées et soucieuses de servir au mieux l'intérêt collectif.

Loin d'un système sclérosé et froid. Notre système de justice est ouvert, dynamique et capable de remise en question.

Oh, bien sûr, il n'est pas parfait, mais il est bon, terriblement bon. Surtout, il nous permet de vivre en sécurité et en toute liberté.

Nous devons en être fiers et la société doit s'en réjouir.

À cet égard, au service de la justice, c'est aussi d'éviter de la politiser et, encore davantage, de la personnaliser. Nous avons tous une responsabilité à assumer pour la préserver. Au service de la justice, c'est un engagement pour tous.

En terminant, des remerciements bien sentis doivent être exprimés envers Joey pour son extraordinaire travail d'animation et tous ceux et celles qui ont eu la gentillesse de prendre la parole ce soir.

Je tiens à remercier aussi toute l'équipe de la direction générale et de la permanence, les filles sans vous cette soirée n'aurait été possible.

Les bénévoles, le cœur du Barreau, mais aussi mon conseil d'administration, Valérie, Alice, Joey, Mathieu, Harry, Peter, Véronique, Pascale, Félix, Gabrielle, Marie-France, Patrycja. Merci

Bonne soirée, Bonne rentrée!